



# Le vaccin contre le virus du papillome humain (VPH)

## Human papillomavirus (HPV) vaccine

### Qu'est-ce que le vaccin contre le VPH?

Ce vaccin (Gardasil® 9) protège contre 9 types de VPH qui causent différents cancers et des verrues génitales. Il est fourni gratuitement aux personnes admissibles dans le cadre du programme d'immunisation systématique de la Colombie-Britannique. Il est approuvé par Santé Canada.

### Qui doit se faire vacciner?

Ce vaccin gratuit est recommandé aux personnes suivantes :

- les personnes de 9 à 26 ans
- les personnes de 27 à 45 ans qui s'identifient comme appartenant à la communauté des hommes gay, bisexuelles et autres hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, dont les personnes bispirituelles, transgenres et non binaires (y compris celles qui ne sont pas encore sexuellement actives et/ou qui s'interrogent sur leur orientation sexuelle)
- les personnes de 9 à 26 ans atteints du VIH
- les personnes qui ont été traitées pour des modifications anormales du col de l'utérus après une [colposcopie](#) le 31 juillet 2025 ou après cette date.

On propose systématiquement le vaccin aux élèves de la 6<sup>e</sup> année. Quant aux élèves des classes supérieures, ils ont aussi la possibilité de le recevoir s'ils l'ont manqué. Le vaccin est également offert dans plusieurs établissements communautaires. Communiquez avec votre pharmacien local ou un représentant de votre bureau de santé

publique local. Les personnes vivant dans les collectivités des Premières Nations peuvent communiquer avec leur centre de santé communautaire ou leur poste de soins infirmiers pour prendre rendez-vous.

Les personnes qui n'ont pas droit au vaccin gratuit contre le VPH peuvent se le procurer dans la plupart des pharmacies et des cliniques santé-voyage.

### Comment ce vaccin est-il administré?

Le vaccin est administré en une seule dose ou en plusieurs doses selon l'âge et d'autres facteurs. Les personnes de 9 à 20 ans doivent recevoir une dose du vaccin. Les personnes de 21 ans et plus doivent recevoir deux doses. Trois doses de vaccin sont recommandées pour les personnes de 9 ans et plus qui :

- ont un système immunitaire affaibli.
- sont infectés par le VIH.
- ont été traitées pour des modifications anormales du col de l'utérus après une colposcopie.

Il vaut mieux se faire vacciner avant d'avoir des relations sexuelles et d'entrer en contact avec le VPH, car le vaccin prévient l'infection, mais ne la guérit pas.

### Quels sont les avantages du vaccin?

Le vaccin est très efficace pour prévenir l'infection par 9 types de VPH. Le vaccin protège contre 7 types de VPH pouvant causer le cancer de l'anus, du col de l'utérus, de la bouche et de la gorge, du pénis, du vagin et de la vulve. Il protège également contre deux

types de VPH qui provoquent des verrues génitales.

Il est important de passer régulièrement un dépistage du cancer du col de l'utérus, car le vaccin contre le VPH protège contre la plupart des types de VPH responsables du cancer du col de l'utérus, mais pas contre tous.

### Quelles sont les réactions possibles après la vaccination?

Les réactions les plus courantes aux vaccins sont la douleur, la rougeur et un gonflement au point d'injection. Certaines personnes peuvent avoir des maux de tête, de la fièvre, des nausées, des vertiges, de la fatigue, de la diarrhée et des douleurs musculaires.

De l'acétaminophène (p. ex. du Tylenol®) ou de l'ibuprofène (p. ex. de l'Advil®) peuvent être administrés pour traiter la fièvre ou l'irritation. Il NE faut PAS donner d'AAS (p. ex., de l'aspirine) aux moins de 18 ans en raison des risques de syndrome de Reye.

Pour en savoir plus sur le syndrome de Reye, consultez la fiche [HealthLinkBC File n° 84 Le syndrome de Reye](#).

Il faut rester à la clinique pendant 15 minutes après avoir reçu un vaccin. Dans des cas extrêmement rares, une réaction allergique potentiellement fatale nommée anaphylaxie se produit après la vaccination. On l'observe chez moins d'une personne sur un million. Les symptômes sont l'urticaire, des difficultés respiratoires ou le gonflement de la gorge, de la langue ou des lèvres, que votre fournisseur de soins de santé peut traiter. Le traitement d'urgence comprend l'administration d'épinéphrine (adrénaline) et le transport par ambulance vers le service des urgences le plus proche. Si ces symptômes apparaissent après avoir quitté la clinique, composez le **9-1-1** ou le numéro d'urgence de votre région.

Signalez toujours à votre fournisseur de soins de santé toute réaction grave ou inattendue.

### À qui le vaccin n'est-il pas recommandé?

Consultez votre fournisseur de soins de santé si vous ou votre enfant avez eu une réaction potentiellement mortelle à une dose précédente du vaccin VPH ou à toute partie de ce vaccin, y compris la levure.

Le rhume ou toute autre maladie bénigne ne devrait pas justifier le report de l'immunisation. Consultez votre fournisseur de soins de santé en cas de doutes.

### Qu'est-ce que le VPH?

Le VPH est l'une des infections transmissibles sexuellement les plus courantes. Environ trois personnes sexuellement actives sur quatre le contracteront au cours de leur vie. Toute personne ayant un type de contact sexuel (oral, génital ou anal) est susceptible de le contracter. Il est possible d'être infecté sans avoir de rapports sexuels. Plus vous avez de partenaires sexuels différents, plus vous êtes à risque de contracter un VPH. Les hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes courent également un risque plus élevé.

### Que se passe-t-il quand on est infecté par un VPH?

La plupart des personnes infectées par un VPH ne présentent aucun signe ni symptôme et risquent de transmettre le virus sans même savoir qu'elles en sont porteuses. Le plus souvent, une infection au VPH disparaît d'elle-même. Néanmoins, chez certaines personnes, le VPH ne disparaît pas de lui-même et les cellules infectées par le virus peuvent devenir précancéreuses ou cancéreuses au fil du temps.

Chaque année, en Colombie-Britannique, environ :

- 230 personnes seront atteintes d'un cancer du col de l'utérus et 55 en mourront

- 6 000 personnes subiront des changements précancéreux à haut risque du col de l'utérus
- 140 personnes seront atteintes d'un cancer de l'anus et 25 en mourront
- 5 500 personnes contracteront des verrues génitales

### Consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit

Il est conseillé aux parents ou aux tuteurs de discuter du consentement à la vaccination avec les enfants. Les enfants de moins de 19 ans capables de comprendre les avantages et les

réactions possibles associés à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas se faire vacciner, peuvent légalement consentir aux immunisations ou les refuser. Pour de plus amples renseignements sur le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit, consultez [HealthLinkBC File n° 119 L'Infants Act \(Loi sur la petite enfance\), le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit et l'immunisation.](#)

### Pour en savoir plus

- [HealthLinkBC n° 101a Le virus du papillome humain \(VPH\) et les verrues génitales](#)
- [Immunizations](#) [en anglais seulement]




---

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, consultez [www.HealthLinkBC.ca/health-library/healthlinkbc-files](http://www.HealthLinkBC.ca/health-library/healthlinkbc-files) ou votre bureau de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, visitez [www.HealthLinkBC.ca](http://www.HealthLinkBC.ca) (en anglais seulement) ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.